Lo Parvi

La Plume de l'épervier

Pour connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel de l'Isle-Crémieu

Novembre 2019 - Circulaire n°395 - 39ème année

Publication interne mensuelle de l'association Nature Nord-Isère

Tél. 04-74-92-48-62
Secrétariat-Accueil :
contact@loparvi.fr

www.loparvi.fr

Sommaire

Edito de Jean-Jacques .. 1
CA d'Octobre …… 2
Aménager le Rhône ! … . 3
Espèce du mois …….. 4
Une bibliothèque *intelligente !* 5
Agenda …… 6

Directrice de publication
Murielle Gentaz
Membres de la commission
Marc Bourrely, Murielle Gentaz
Lucien Moly, Micheline Salaün

Comité de relecture
Serge et Noëlle Berguerand, Maurice et M.Rose Chevallet, Marie Moly, Pascale Nallet, Christophe Grangier.

Maquette et mise en page :
Micheline Salaün
Marc Bourrely

Crédit photos :
Christophe Grangier
Lucien Moly
Jean-Jacques Thomas-Billot
Sabine Geoffroy

Illustrations

ISSN 2607-7256

L'édito de Jean-Jacques,

En 2018, le nombre de touristes dans le monde aurait augmenté de 6 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1,4 milliard de personnes. Si Homo sapiens a toujours eu la bougeotte, explorant le monde depuis son berceau africain, c'est la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'il voyage en si grand nombre.

Ce tourisme de masse a bien évidemment des conséquences à travers l'utilisation des énergies fossiles et l'émission des gaz à effet de serre.

Parmi les raisons qui poussent à voyager, il y a cette recherche de l'exotisme, par définition, de ce qui est étranger, extérieur à nous. Pourtant, à bien y regarder, nous pouvons facilement et à notre porte rencontrer un tout autre monde, dans un voyage presque immobile.

Il suffit le soir venu de rejoindre le petit bois derrière chez soi, de s'adosser à un arbre et de se fondre dans la nature. Lorsque la nuit s'avance, nos repères habituels s'estompent, l'ouïe joue alors le premier rôle et un monde jusqu'alors inconnu s'offre à nous, cris, piétinement, hululements, bruissements du feuillage, nous sommes ailleurs. En poursuivant l'expérience, une nuit entière, c'est un véritable voyage qui s'offre à nous.

S'allonger dans une prairie par une belle journée du mois de mai peut aussi produire ce même effet. Il suffit d'attendre un peu et d'observer. Dans ce monde lilliputien, des créatures les plus extraordinaires parcourent sans relâche la jungle des graminées et des fleurs sauvages. Là encore, découvrir cet univers, c'est voyager dans un monde parallèle.

En fait, c'est ce que propose Lo Parvi depuis bientôt quarante années : faire découvrir à notre porte le monde des animaux et des plantes à travers les sorties grand public ou les activités des groupes d'autoperfectionnement botanique, mycologique et maintenant ornithologique. Très souvent, les participants sont surpris par la diversité des formes de vie rencontrées, qu'une vie ne suffirait pas à connaître et à décrire.

Le naturaliste a la chance de pouvoir voyager tout près de chez lui, ce que Jean Rostand évoquait déjà il y a plusieurs décennies : « *Voyager ? La vie ne vaut pas d'être remuée. Tâchez à mieux regarder ce qui nous entoure plutôt qu'à s'en distraire par du neuf, je n'ai jamais eu la curiosité des faunes ou des flores exotiques, il y a dans mon jardin plus qu'il n'en faut pour me dépayser.* »

Extraits du Compte-rendu du CA qui s'est déroulé le 7 Octobre à 20 heures :

Les points à l'ordre du jour :

1. Délibération pour la demande de subvention concernant la RNR de Mépieu (adoptée)
2. Bilan 2019 du volet 'Faire Connaître' du projet associatif.
3. Point sur la campagne '*À la découverte des ENS*'.
4. Bilan des commissions (1ère partie).
5. Questions diverses

.2. Bilan du Projet Faire connaître (*par Damien PERIN)*

Les résultats sont atteints pour 23 actions sur les 34 décrites dans le projet Faire connaitre, et 5 atteints partiellement.

Sur les 5 actions pour lesquelles les résultats ne sont pas du tout atteints, 3 concernent l'objectif C : « ***Former le personnel éducatif à la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement*** » L'éducation à l'environnement n'est pas prioritaire dans les formations des enseignants (C1), et depuis la fusion des communautés de communes, le contact a été rompu et il sera difficile de répondre à une demande éventuelle par manque de temps des salariés (C3). De nombreuses actions de cet objectif sont dépendantes d'éléments extérieurs qui ne permettent pas toujours leur réalisation.

L'une concerne l'objectif A « ***réaliser des interventions pédagogiques auprès des habitants de l'Isle Crémieu sur les enjeux écologiques du territoire*** » : l'action A7 n'a pas pu être faite et ne pourra pas être conduite par manque de temps des salariés.

Il reste 1 action (C6) pour laquelle aucune activité n'a été engagée cette année : pour mémoire, l'outil étang, réalisé l'année précédente est téléchargeable sur le site de l'APIE (https://apie-asso.net/ressources-educatives)

(NB : vous pouvez demander un bilan détaillé au secrétariat si vous le souhaitez)

3. Point sur la campagne À la découverte des ENS (*par Elvyre ROYET*)

Le département a alloué un budget de 955 650 €, qui s'est révélé insuffisant pour répondre à la demande. Un nouveau budget a donc été voté.

Malgré tout, le manque d'animateurs nature sur le nord Isère ne permet pas de répondre à toutes les demandes. Du fait de ce manque, beaucoup d'animateurs viennent de loin (principalement de l'agglomération grenobloise) et ne connaissent que peu ou pas le territoire, ce qui implique le risque d'une dégradation de la qualité des animations.

4. Bilan des commissions (1ère partie)

Commission Formation des adhérents *(par Amélie CLAUSTRE)*

Cette commission existe depuis une dizaine d'années.
Elle a organisé cette année une formation sur les habitats qui a concerné environ 12 personnes. Des groupes d'auto perfectionnement en botanique et sur les champignons ont été mis en place.
Une formation ornithologique plus accessible au grand public est en projet ainsi qu'un groupe d'auto perfectionnement.
Un des principaux problèmes reste le nombre important d'absents par rapport au nombre d'inscrits notamment lors des sorties sur le terrain.

Commission Aménagement du territoire *(par Eric JOUSSEAUME)*

Mise en place en 2015, elle comporte 13 personnes.
La mission de la commission est d'organiser et de structurer l'engagement de Lo Parvi afin que la nature soit prise en compte et protégée dans les différents projets (industriels, d'urbanisations, d'aménagements, etc...) menés sur le territoire de l'Isle Crémieu.
Ses interventions se font toujours en amont et tout au long du processus d'élaboration de ces projets.

Pour remplir cette mission, la commission travaille selon 3 axes: formation des membres, échanges et débats autour des différents projets, élaboration d'une stratégie d'intervention vis-à-vis des projets ayant un impact sur l'environnement.

Chacun des membres travaille à domicile sur un ou plusieurs dossiers (en fonction de ses capacités, envies, du temps disponible,...) et participe aux différentes réunions liées à ces projets.

Les thématiques abordées sont très variées: SCOT, PLU, Eau et assainissement, trame verte et bleue, Plan Climat Air Energie, prolongation de la concession de la CNR, suivi des différents projets d'écluses, projets de centrales photovoltaïques au sol, ViaRhôna et voie Verte, schéma régional des carrières, arrêtés de biotopes Tourbière, etc.....

Il est important que Lo Parvi soit présent dans les différentes instances d'aménagement du territoire mais cela représente beaucoup de travail personnel pour comprendre les différents dossiers et beaucoup de temps pour assister aux différentes réunions.

La commission est également responsable du volet Protection du projet associatif de Lo Parvi.

Commission Circulaire *(par Marc BOURRELY)*

Elle est composée de 4 personnes et publie 11 circulaires par an.
Le problème n'est pas de trouver des articles, il est de rassembler, d'organiser, de mettre en page.
Une réflexion sur la périodicité serait à envisager.
Il serait également intéressant de trouver des personnes ayant des compétences en informatique.

Commission Education (*par Elvyre ROYET*)

Elle regroupe 5 membres et travaille principalement à la réalisation d'outils pédagogiques (mare, étang, puis livret pour les parents.)

La commission Education poursuit son existence, et se met au service des autres commissions pour fabriquer différents outils pédagogiques, à charge pour les différentes commissions de lister les besoins identifiés.

5. Questions diverses.

- **Délibération** pour le remplacement de Jean COLLONGE par Amélie CLAUSTRE comme responsable de la commission Formation.
La délibération est adoptée à l'unanimité.
- **Calendrier des manifestations** de Septembre 2019 à Septembre 2020 (par *Pascale Nallet*) : le calendrier proposé par la commission Communication est validé.
- L' **AG 2020** se tiendra à Saint-Savin.
- Les écoles de St Georges d'Espéranche ayant pour projet annuel la protection de la nature, ont pensé à nous comme destinataire des dons recueillis à la suite d'un courseton. Un bénévole est intervenu une journée pour présenter notre association à tous les élèves.

Protection : ‘Aménager le Rhône ! ‘

Le Rhône parcourt 545 km en France, du Léman à la Méditerranée. Un bassin versant de 97800 km² alimente son parcours et lui assure un débit moyen de 1710 m3 seconde à Beaucaire alors que celui-ci n’est que de 251 m3 seconde au sortir du Léman. Ce débit qui subit de fortes variations saisonnières et journalières représente une source d’énergie considérable.

120 ANS D’AMÉNAGEMENTS HYDROÉLECTRIQUES (JONAGE CUSSET MIS EN SERVICE EN 1899) ONT ARTIFICIALISÉ NOTRE FLEUVE SUR 80 % DE SON PARCOURS.

Ces aménagements ont été confiés à la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) en 1934. Cette Société d’Economie Mixte, détenue à 49 % par Engie (ex GDF Suez) est chargée de l’aménagement et du bon fonctionnement des ouvrages du fleuve.

Ceux-ci comprennent 19 barrages ; 16 d’entre eux associent un passage pour les débits réservés [(1)], en général le lit d’origine du fleuve, à des canaux de dérivation, un canal d’amenée et un canal de fuite, les trois autres, Génissiat, Seyssel et Vaugris sont de simples barrages sur le cours du fleuve.

Ces grands travaux d’aménagement ont permis le transport fluvial des marchandises et le tourisme fluvial par « bateau hôtel » de la Bourgogne à la Méditerranée, la production d’hydroélectricité et la lutte contre les inondations ; ce dernier point est réalisé avec plus ou moins de succès.

Mais cela n’a pas été réalisé sans une grande déperdition des habitats et bien sûr de la biodiversité ; des méandres et des lônes ont été supprimés, beaucoup de ripisylves détruites, la faune halieutique s’appauvrit en limitant la mobilité des espèces migratrices telles que l’anguille d’Europe ou l’alose, faute de passage pour leur avalaison ou leur remontée du courant.

SUR LES 20% DU RHÔNE « LIBRE » PLUS DE LA MOITIÉ, SOIT ENVIRON 60 KM SE SITUE ENTRE LE BARRAGE DE SAULT-BRÉNAZ ET LE SEUIL DE LA FEYSSINE (commune de Villeurbanne).

Sur ce parcours, le Rhône trouve encore sa tranquillité, sa majesté et son environnement préservés ; les ripisylves sont bien là, ses affluents grands et petits ne sont pas perturbés et le riverain ou le promeneur bénéficie de ces agréments. Lors du renouvellement de la concession de la CNR, aujourd’hui prolongé de 18 ans, parmi certains aménagements à venir celui d’un nouveau barrage situé sur la commune de Saint-Romain de Jalionas a été proposé. Le parcours libre du Rhône disparaitrait aux deux tiers.

Notre fédération, ***France Nature Environnement Aura****, et ses associations, dont Lo Parvi, ont participé à la concertation lancée par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire avant la prise de décision de la prolongation de cette concession.*

VOICI LES PASSAGES DU CAHIER D’ACTEURS, REMIS PAR FNE, QUI TRAITE DE CE SUJET :

Saint Romain/Loyettes : *Le Barrage de trop !*

Un tel projet modifierait fortement un des rares tronçons où le Rhône conserve son plein débit dans son lit historique. Il créerait un nouvel obstacle à la continuité écologique (même équipé d’une passe à poissons), accentuerait les pollutions thermiques, chimiques et radioactives liées aux rejets de la centrale nucléaire du Bugey. L’impact des lignes d’eau en amont et en aval de l’ouvrage engendrerait des désordres écomorphologiques et écologiques conséquents sur les affluents du Rhône (Bourbre, Ain, Girine, Girondan, Amby, ruisseaux de la Balme, etc.). Ce projet serait ainsi en contradiction avec les objectifs affichés en matière d’environnement par l’Etat en page 11 de la synthèse du dossier de concertation[(2)].

Comment compenser la perte de production liée à l’abandon de ce projet ?

La capacité de production ainsi abandonnée pourrait être largement compensée par une sensibilisation des populations pour adopter des comportements d’économies d’énergie.

Le turbinage des débits réservés est intéressant et d’autant plus que le relèvement de ces derniers a été effectué à la suite du vote de **la LEMA, (loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006)**. **Il s’agit d’opérations gagnantes sur le plan énergétique et environnemental sous réserve du maintien de la continuité piscicole (notamment l’avalaison).**

Des seuils à respecter !

Si celui des Molottes (situé en face de Brégnier-Cordon) est interdit par le décret portant sur la création de la Réserve Naturelle Nationale du Haut Rhône, de manière générale l’équipement hydroélectrique des seuils existants dans les secteurs des tronçons de Rhône naturel n’est pas approprié. Ces secteurs riches en biodiversité sont déjà fortement impactés par les barrages et la réduction des débits, toute pression supplémentaire doit être épargnée à ces milieux.

Le coût élevé de ce projet de barrage, autant écologique que financier, ne peut qu’amener à conclure que ce projet de ‘’nouveau” barrage en amont de la confluence Ain-Rhône doit être immédiatement abandonné.

Vers la mi-octobre j’ai fait le trajet sur le tracé de la future tranche de la ViaRhôna qui nous conduira du Pont de Lagnieu au Pont de Loyettes[(2)]. A plusieurs reprises celui-ci longe le Rhône sur de grandes distances. Quelle merveill, quelle quiétude, quelle richesse de la biodiversité ! Six ZNIEFF bordent ou sont traversées par ce tronçon de la ViaRhôna où nous pouvons rencontrer : le Crapaud calamite, le Martin pêcheur, le Petit gravelot, le Castor, la Rainette verte, l’Agrion de mercure … et admirer : l’Alysson champêtre, l’Immortelle jaune, l’Orcanette des sables, la Pulsatille rouge, le Silène à petites fleurs, l’Hélianthème taché…et bien d’autres espèces de la faune et de la flore locale.

Si ce barrage était réalisé leurs habitats seraient fortement perturbés et des espèces disparaitraient. **Mobilisons-nous pour que ce projet de barrage n’aboutisse pas !**

Par Lucien Moly

[(1)]le débit réservé est le débit minimal obligatoire d'eau que les propriétaires ou gestionnaires d'un ouvrage hydraulique (barrage, seuil, unité hydroélectrique...) doivent réserver au cours d'eau et au fonctionnement minimal des écosystèmes, une loi de 1919 précise leur nécessité.

[(2)]https://www.prolongation-rhone.fr/app/uploads/2019/10/Bilan-concertation_Reponse-Etat.pdf

[(3)] Ce tronçon de la ViaRhôna sera mis en service au début de l’été

Projet ‘ViaRhôna’ avant d’arriver au Peillard

L'espèce du mois de Novembre : La Tortula muralis

Tortula muralis est une mousse, ou Bryophyte, très fréquente appartenant à la grande famille des Pottiaceae.

Elle se présente sous la forme de petits coussinets plus ou moins denses, ou en mélange avec d'autres espèces.

C'est une espèce de petite taille (0,5 à 1 cm environ), dont les feuilles, à l'état humide, sont étalées en rosette, les feuilles supérieures, d'un vert vif, contrastant avec les feuilles basales plus anciennes et teintées de brun.

Comme la plupart des espèces des milieux secs et ensoleillés, les feuilles sont terminées par un fin poil blanc qui permet de capturer l'humidité atmosphérique.

On la trouve principalement en situation ensoleillée, sur les murs en pierres sèches, calcaires de préférence, le mortier, le béton, les trottoirs en ville. Elle colonise les murs et les toitures en compagnie de quelques autres espèces saxicoles comme Grimmia pulvinata, Orthotrichum anomalum, Orthotrichum diaphanum ou Syntrichia montana.

Elle peut être confondue avec les espèces du gentre Syntrichia qui était encore inclus récemment dans le genre Tortula.

Elle s'en distingue cependant facilement par sa petite taille et son poil hyalin non denté (généralement denté chez les espèces du genre Syntrichia).

Elle fructifie quasiment toute l'année. L'urne, de forme allongée, portée par une longue soie d'environ 2 cm, se termine par un péristome de couleur claire constitué de dents filiformes spiralées en hélice.

L'évènement de la nouvelle année que tout le monde attend...

Le 'Best Of' des naturalistes de Lo Parvi !

La commission naturaliste vous invite à son best'of annuel le mercredi 8 janvier à 20 h 30 au local.
Tout au long de l'année 2019, les naturalistes bénévoles et salariés ont inventorié de nombreuses espèces animales ou végétales. Certaines de ces espèces n'ont jamais été observées ou très rarement ; cette soirée vous permettra de découvrir avec les naturalistes ces plantes, insectes, champignons, amphibiens, mammifères ou oiseaux rares. Au total, une trentaine d'espèces vous seront présentées dans un diaporama spécialement préparé pour l'occasion.
Les pièges photographiques achetés en 2017 par Lo Parvi sont toujours en activité ainsi que ceux d'autres naturalistes pour inventorier les mammifères. Installés sur différents secteurs de l'Isle Crémieu, ils ont permis de filmer un grand nombre d'espèces tels que chamois, chevreuils, sangliers, renards, blaireaux, chats forestiers, martres ou fouines. Le best'of permettra aussi de visionner ces images.
Nous vous attendons nombreux !

Claudette, Bernard, Joëlle, les bénévoles de la bibliothèque, s'emploient chaque semaine à classer, répertorier et organiser au mieux cet outil, si précieux, pour la documentation, la recherche, la formation et la curiosité !
Ils viennent de mettre en place un nouvel outil, qui en fera une 'smart' bibliothèque! Ils nous le présentent ici :

Le catalogue de la bibliothèque est en ligne !

Pour y accéder, il suffit de se connecter au site de Lo Parvi à la page 'Bibliothèque'.

Trois accès sont proposés sur la page d'accueil :

- un formulaire de recherche le plus simple et le plus complet
- un parcours de la bibliothèque comme si vous y étiez en suivant le plan de classement. (ces icônes un peu géométriques devraient faire place à de jolies illustrations proposées par Céline)
- des recherches thématiques : nouvelles acquisitions 2019, publications de l'Association, bibliographies pour accompagner une animation « Sortir ».

Tous les documents référencés (plus de 1600 ouvrages, brochures, articles de périodiques, rapports de stage, travaux divers…) sont disponibles au Local. Ceux qui sont également en ligne sont directement accessibles. Tous peuvent être empruntés gratuitement pour 1 mois par les adhérents à jour de leur cotisation lors de leur venue à la bibliothèque pour une réunion ou pendant la PôZ à Cozance.

Chaque titre est accompagné de son statut (disponible, consultable uniquement sur place ou emprunté avec la date de retour prévue). La cote (en jaune) permet de les retrouver sur les rayons. Le numéro bleu (code- barres) réservé au prêt et à la gestion.

Contactez-nous par mail : bibliotheque@loparvi.fr si vous avez besoin d'aide pour rechercher un document spécifique, réaliser une bibliographie pour organiser une animation, accompagner un stage...

N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et vos remarques..

Un coup de main, ça n'a pas de prix !

Vous êtes adhérents à Lo Parvi, et voulez bien donner un coup de main occasionnel ; mais vous ne savez pas comment faire. Inversement, nos salariés sont parfois débordés, et nos bénévoles habituels trop sollicités. Nous avons, peut-être, la solution !

Annonce 1

On recherche !
Bénévole pouvant délivrer la cour du local de lo parvi de ses cartons et autres encombrants.
L'opération nécessite une voiture avec remorque et une heure ou deux pour aller à la déchetterie.
(prendre contact avec le secrétariat)

C.A. de Décembre
Le lundi 2 à 20h (au local)

Ordre du jour :

- Bilan du projet Connaitre
- Nouveau local : visite, planning, signature bail et changement siège social
- Echange avec Borna
- Questions diverses

Réunions de commissions :

- Commission **'Forêt'** le mardi 10 à 18h au local.
- **Veille Écologique**, le 2 décembre sur le terrain (contacter le secrétariat.)

Les Coquelicots de Morestel vous invitent à venir discuter d'une politique alimentaire et agricole sans OGM-pesticides-malbouffe-maltraitance animale et avec des PAYSAN-NE-S nombreux.

Rendez-vous le vendredi 6 décembre de 18h30 à 20 h place des halles à MORESTEL

et aussi à Crémieu , à La Tour du Pin

L'évènement de la Nouvelle Année :

Le 'Best Of' des naturalistes de Lo Parvi :

La commission naturaliste vous invite à son best'of annuel le mercredi 8 janvier à 20 h 30 au local.

ATTENTION ……..

la date limite approche ! Mais, le secrétariat, habituellement ouvert le matin (tel. 0474924862), sera fermé la dernière semaine de décembre. Le dépôt des photos (au local) est donc prolongé jusqu'au 10 janvier 2020. En cas de difficultés appeler le 09 71 04 95 36 ou par sms au 07 82 18 18 67.

(*Règlement complet sur le site*)